



NEOEN

Projet éolien sur les communes de Fontenay-le-Marmion,
Fresney-le-Puceux et Cintheaux
- Comité de projet -

Lundi 4 novembre 2024

Le comité de projet



Décret du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L.211-9 du code de l'énergie.



→ **Obligatoire** pour les projets situés hors zones d'accélération et dépassant un certain seuil.

→ Il doit se tenir **avant la première demande d'autorisation administrative** (Dossier de demande d'autorisation environnementale)



Objectif : assurer une concertation territoriale des projets d'énergies renouvelables. Ces comités doivent être organisés pour les projets qui ne font pas parties des Zones d'Accélération des Energies renouvelables (ZAEnR) définies par les communes.



Composition du comité

- Le porteur de projet ;
- Un représentant de chaque commune d'implantation du projet ;
- Un représentant de chaque EPCI ;
- Un représentant des communes limitrophes



Contenu de la présentation

- Objectifs du projet
- Caractéristiques techniques, géographiques
- Enjeux sociaux économiques
- Justification du choix du site
- Impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Options de raccordement envisagés

- 
1. Neoen, 1^{er} producteur indépendant français d'énergies 100% renouvelables
 2. Projet éolien de la Plaine sud de Caen
 3. Synthèse des enjeux et sensibilités identifiés par les bureaux d'études
 4. Variantes et implantation retenue
 5. Bénéfices et retombées locales
 6. La concertation avec le territoire

An aerial photograph of a wind farm in a lush green landscape. Several white wind turbines are scattered across the rolling hills. In the upper right portion of the sky, a hot air balloon with a blue and white pattern is floating. The sky is a clear, bright blue. The overall scene is peaceful and represents renewable energy in a natural setting.

Neoen, 1^{er} producteur indépendant français
d'énergies 100% renouvelables

Neoen, leader français du renouvelable



1^{er} producteur

indépendant français d'énergie 100% renouvelable



439

collaborateurs⁽¹⁾ dont 208 en France



524,4 M€

Chiffre d'affaires 2023



15 pays

Acteur français présent à l'international



**Depuis 2008, nous accélérons la transition énergétique
en produisant localement, durablement et à grande échelle
l'électricité renouvelable la plus compétitive**

3 secteurs d'activité, de l'énergie 100% renouvelable



Solaire



Éolien



Stockage



8,4 GW

Capacité en opération
ou en construction au
30 juin 2024



≥ 10 GW

Capacité cible
en 2025



50 %



30 %



20 %

**Producteur d'énergie exclusivement renouvelable,
Neoen s'engage pour la transition et la souveraineté énergétique en France et dans le monde**

Une présence sur toute la durée de vie du projet



Développement

1



Financement

2



Maîtrise d'ouvrage

3



Exploitation

4



Démantèlement

5

**Acteur intégré sur toutes les étapes du cycle de vie,
nous développons nos propres projets et conservons la majorité de nos parcs sur le très long-terme,
garantie de qualité et de performance**

Neoen, un leader local en France



• Solaire

En opération : 830 MWc
En construction : 288 MWc



• Éolien

En opération : 482,1 MW
En construction : 21 MW



• Stockage

En opération : 22 MW / 22 MWh

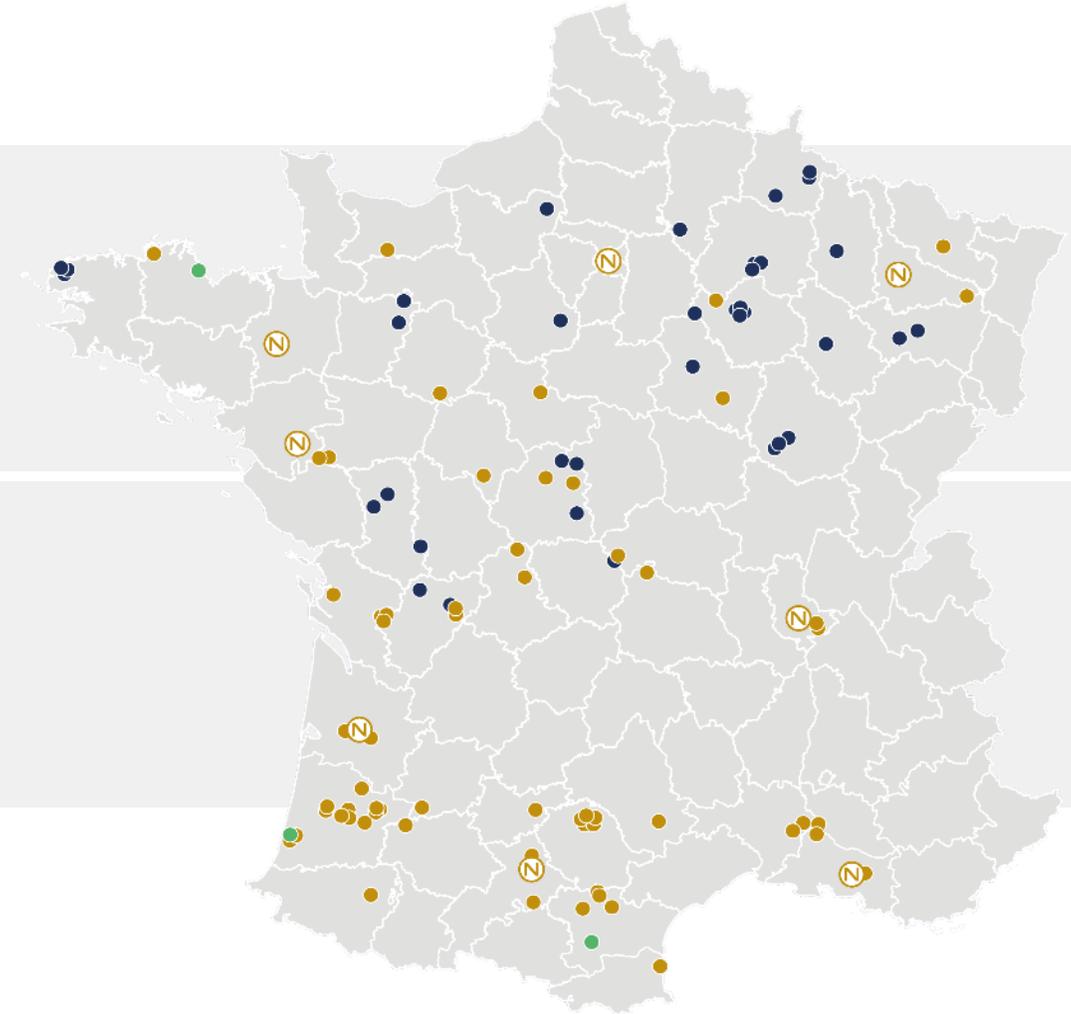


8 bureaux

Aix-en-Provence • Bordeaux
Lyon • Nancy • Nantes
Paris • Rennes • Toulouse

Puissance totale : 1,7 GW⁽¹⁾

Puissance totale en opération : 1 334 MW
Puissance totale en construction : 309 MW



Centrales en opération ou en construction

Neoen en région Normandie



Solaire

1 parc en opération : 5MWc
3 projets en développement : 58,5MWc



Eolien

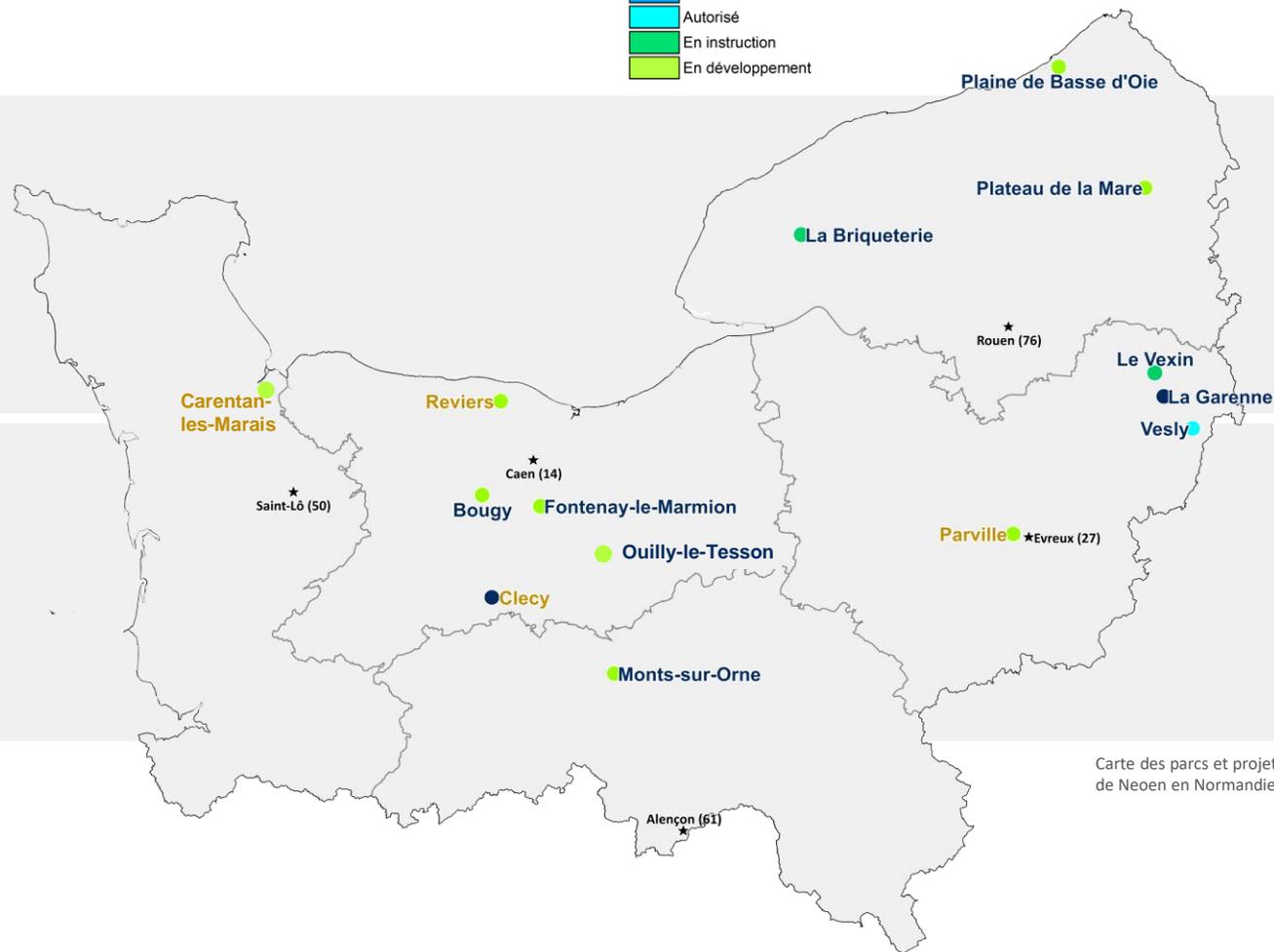
1 parc en opération : 10MW - 5 éol.
1 parc autorisé : 12MW – 4 éol.
2 projets en instruction : 20MW – 10 éol.
6 projets en développement avancé : 83MW - 35 éol.

Au total (1):

En opération ou construction : 2 parcs - 15 MW
En développement avancé : 8 projets – 173,5 MW

Avancement

- En exploitation
- En construction
- Autorisé
- En instruction
- En développement



Carte des parcs et projets de Neoen en Normandie⁽²⁾

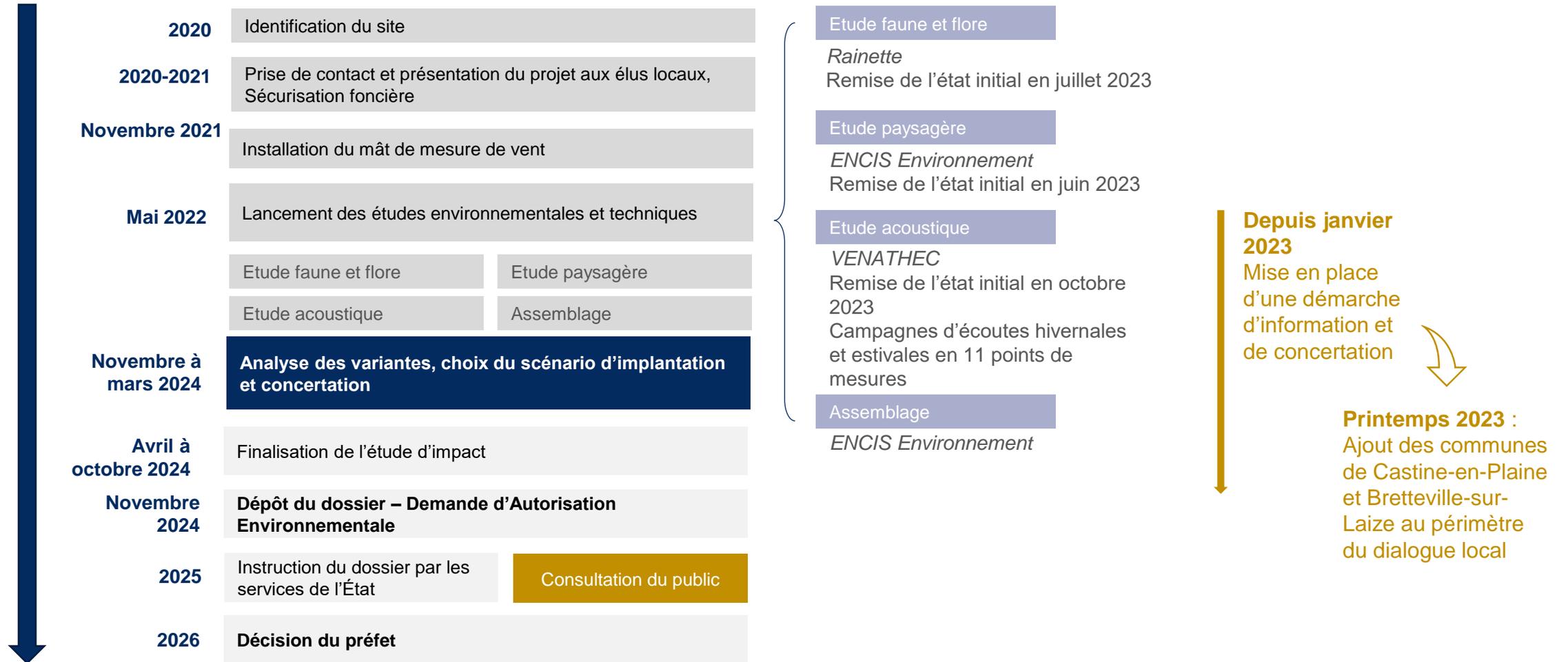
Des parcs et projets qui participent à l'objectif du SRADDET Normandie de développer la production d'énergies renouvelables, pour viser 32% de part d'ENR dans la consommation énergétique normande en 2030

(1) Au 1^{er} octobre 2024
(2) OpenStreetMap-Licence ouverte

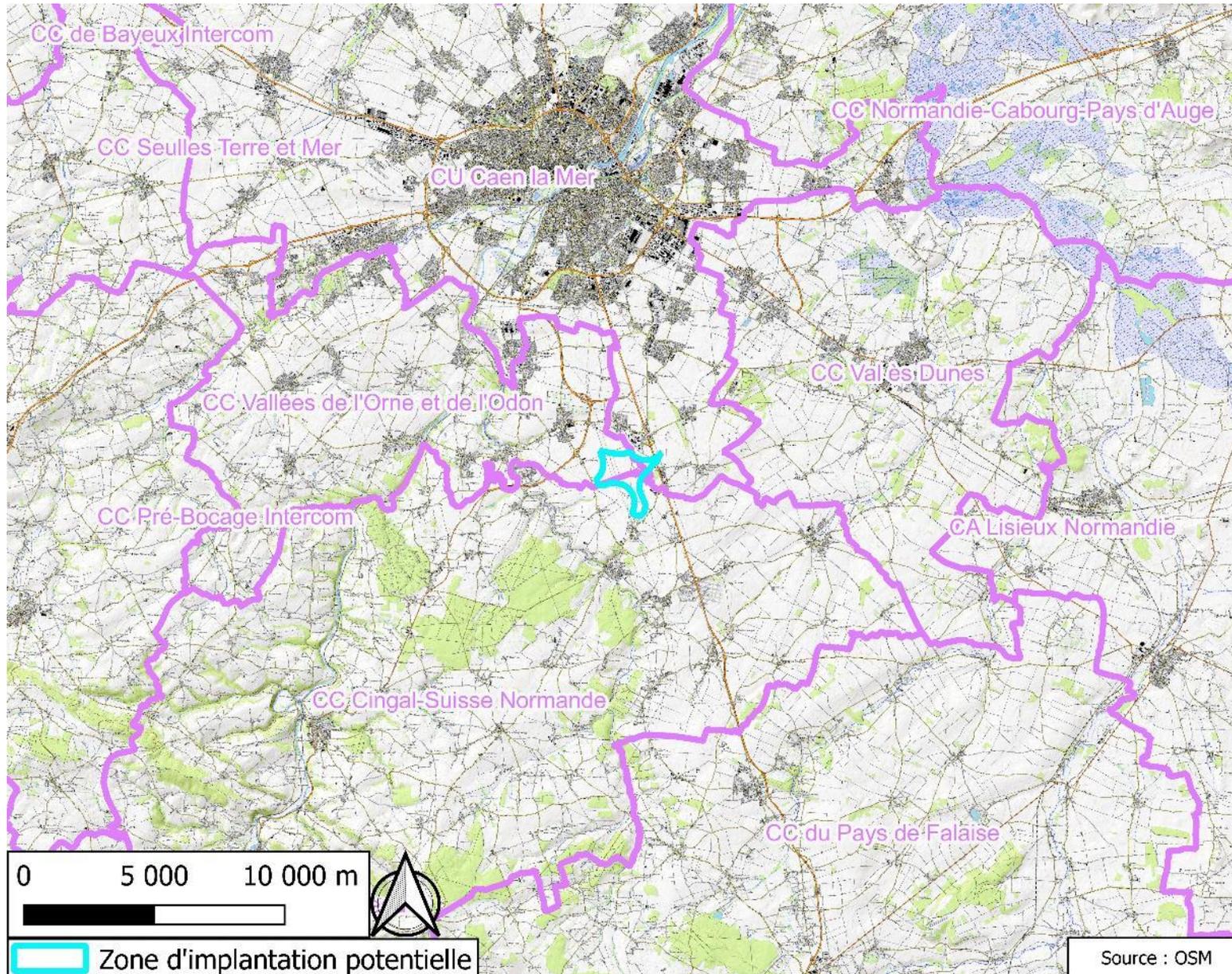
An aerial photograph of a wind farm in a rural landscape. The foreground is dominated by large, rectangular fields of yellow and green crops, likely corn. A network of light-colored gravel paths or roads connects several white wind turbines. The turbines are spaced out across the landscape, with some in the mid-ground and others in the distance. The sky is a clear, bright blue. The overall scene is a mix of natural agricultural beauty and modern renewable energy infrastructure.

Projet éolien de la Plaine sud de Caen

Historique du projet et étapes de développement



Implantation du projet à l'échelle départementale



- 1 département : Le Calvados
- 2 communautés de communes : Vallées de l'Orne et de l'Odon et Cingal-Suisse Normande
- 3 communes sur la zone d'étude :

Fontenay-le-Marmion

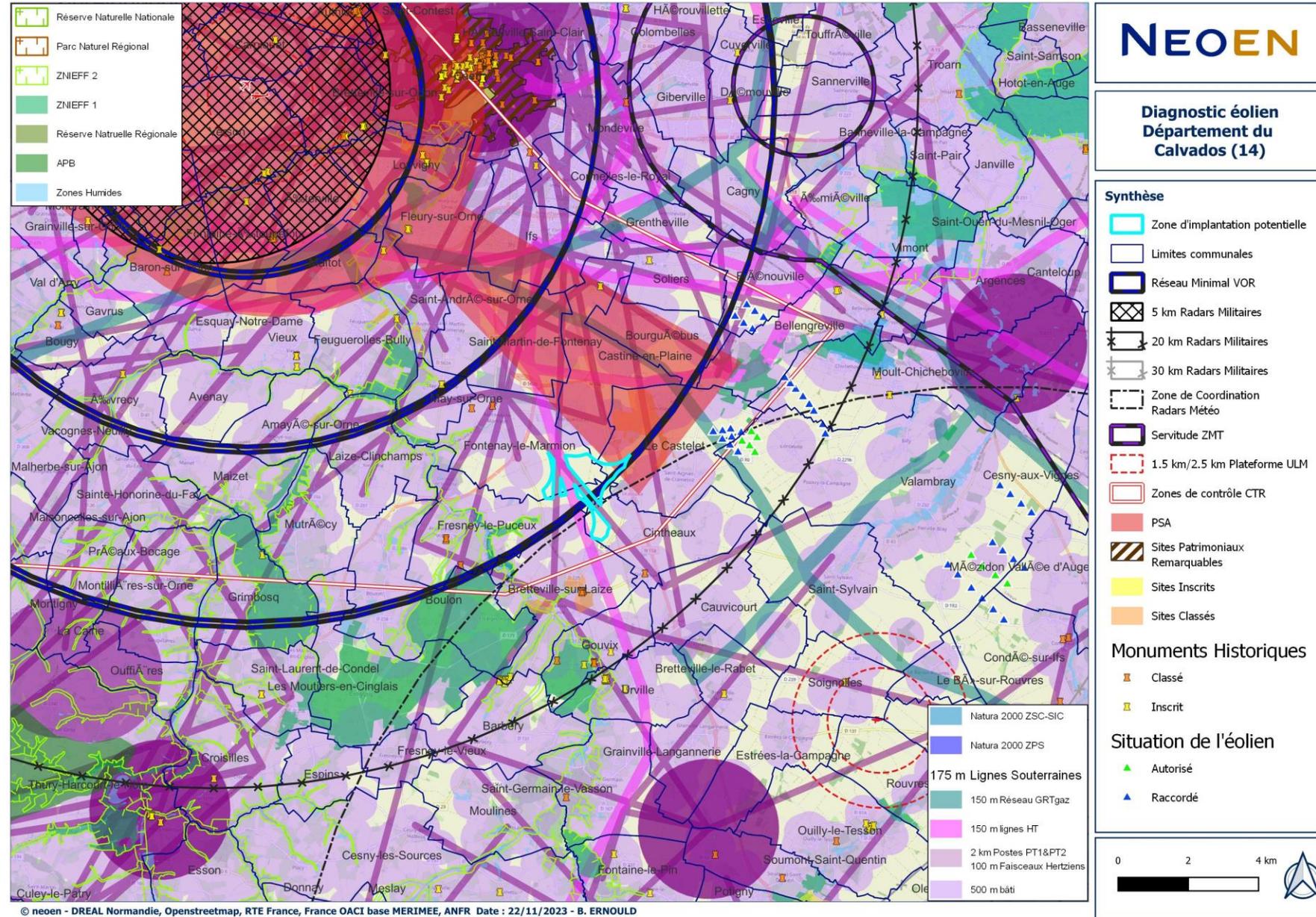
Fresney-le-Puceux

Cintheaux

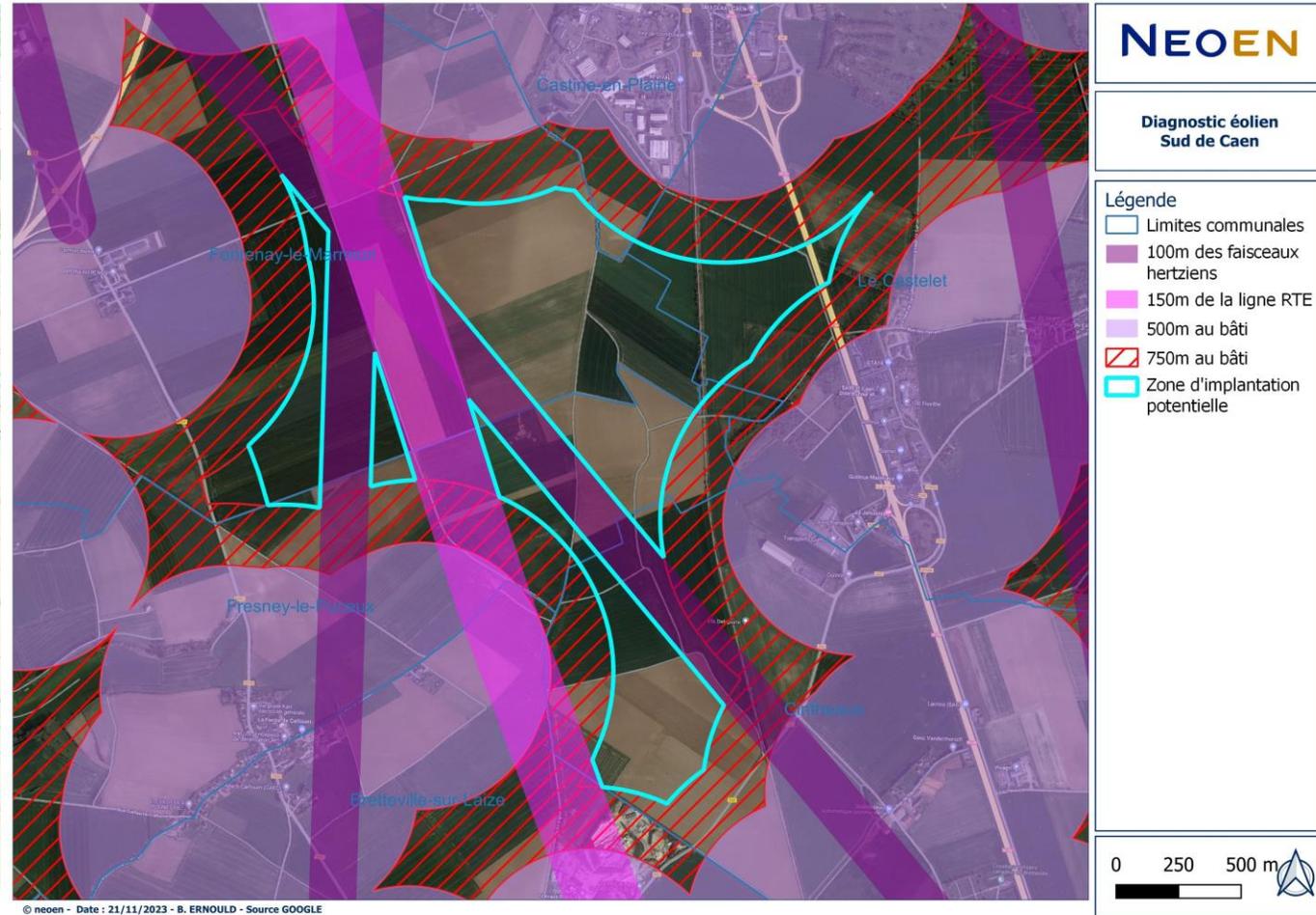
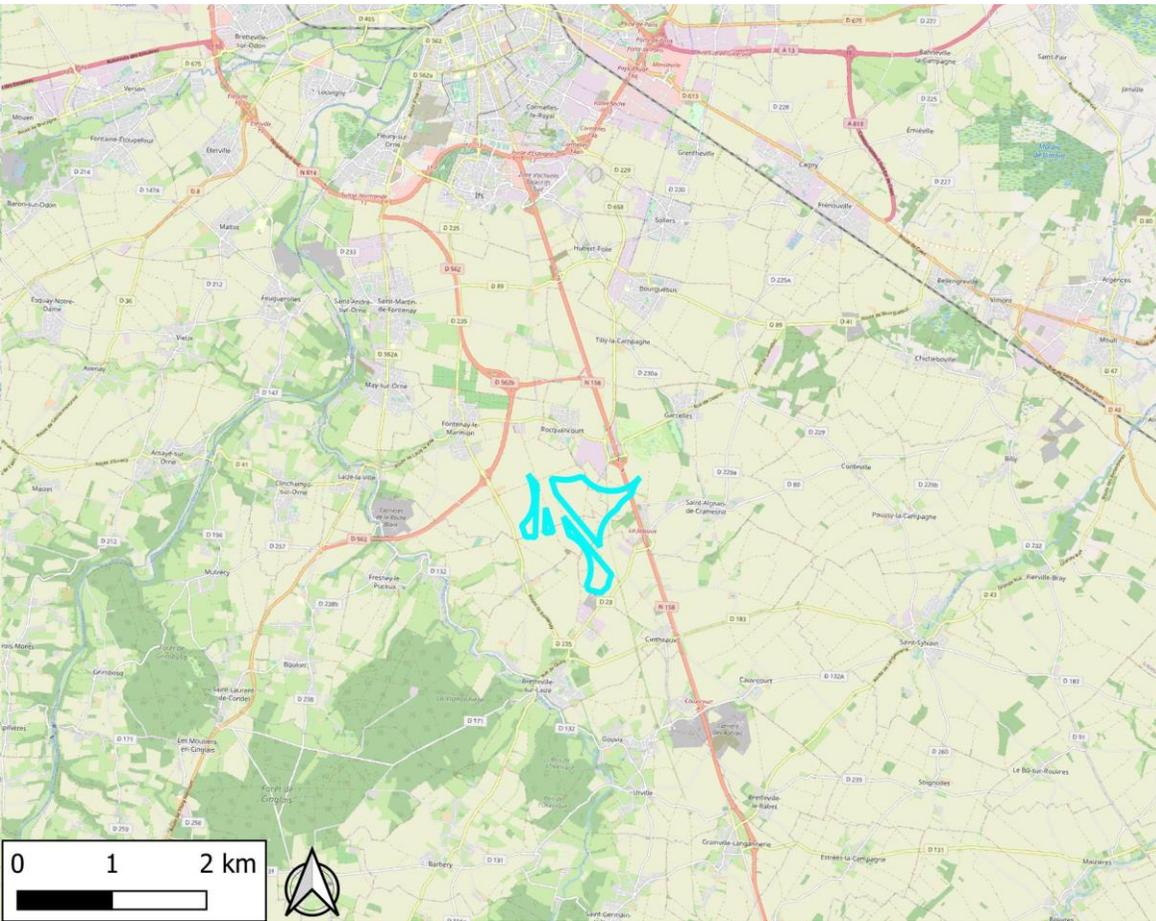
Synthèse des contraintes de la zone d'implantation

Contraintes techniques principales identifiées :

- Aéroport de Caen-Carpiquet (procédures de vol et balise VOR)
- Radar Météo France
- Ligne RTE
- Site SEVESO Derichebourg
- Réseau Hertzien



Implantation du projet à l'échelle communale



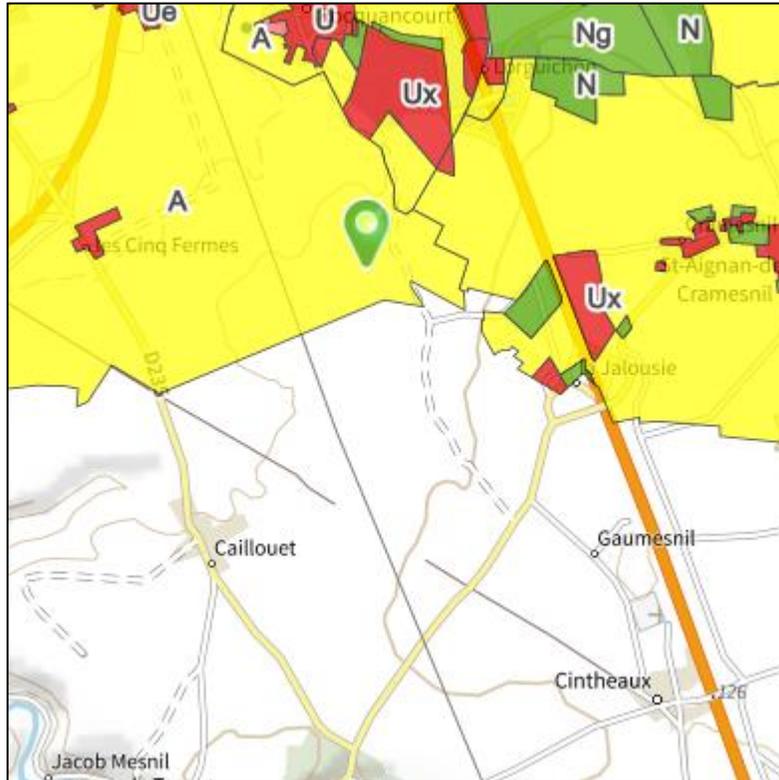
Un engagement de recul des éoliennes à 750m contre les 500m réglementairement

Plan parcellaire avec les références cadastrales

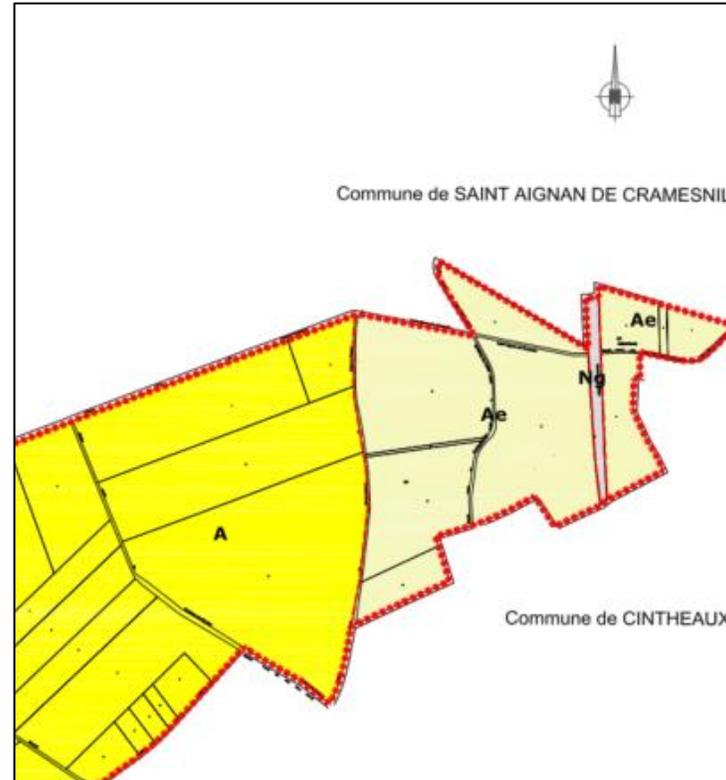


Schémas d'urbanisme en vigueur

Fontenay-le-Marmion



Fresney-le-Puceux



Cintheaux



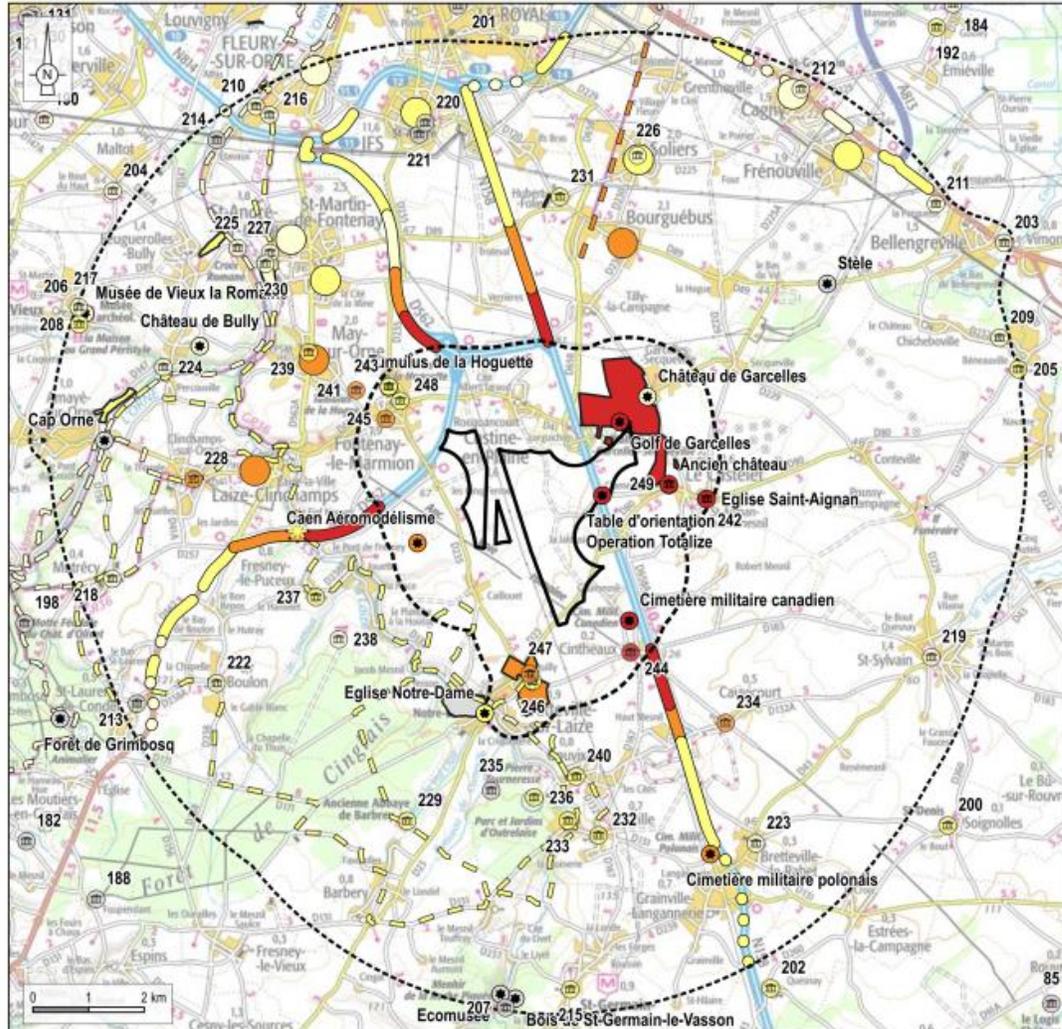
- Le plan d'urbanisme de Fontenay-le-Marmion est compatible avec l'implantation d'éolienne
- Suite à l'annulation du PLUi de la Cingal-Suisse Normande, une incertitude pèse sur Fresney-le-Puceux qui fait une distinction entre le zonage « A » et « Ae »
- Cintheaux reste compatible

An aerial photograph of three wind turbines situated on a rolling hillside. The turbines are white with three blades each. The landscape is a mix of green fields and brown, tilled earth. In the background, there are more hills and a small village under a cloudy sky. The text is overlaid in the center of the image.

Synthèse des enjeux et sensibilités identifiés par les bureaux d'études

Volet paysage : synthèse des sensibilités

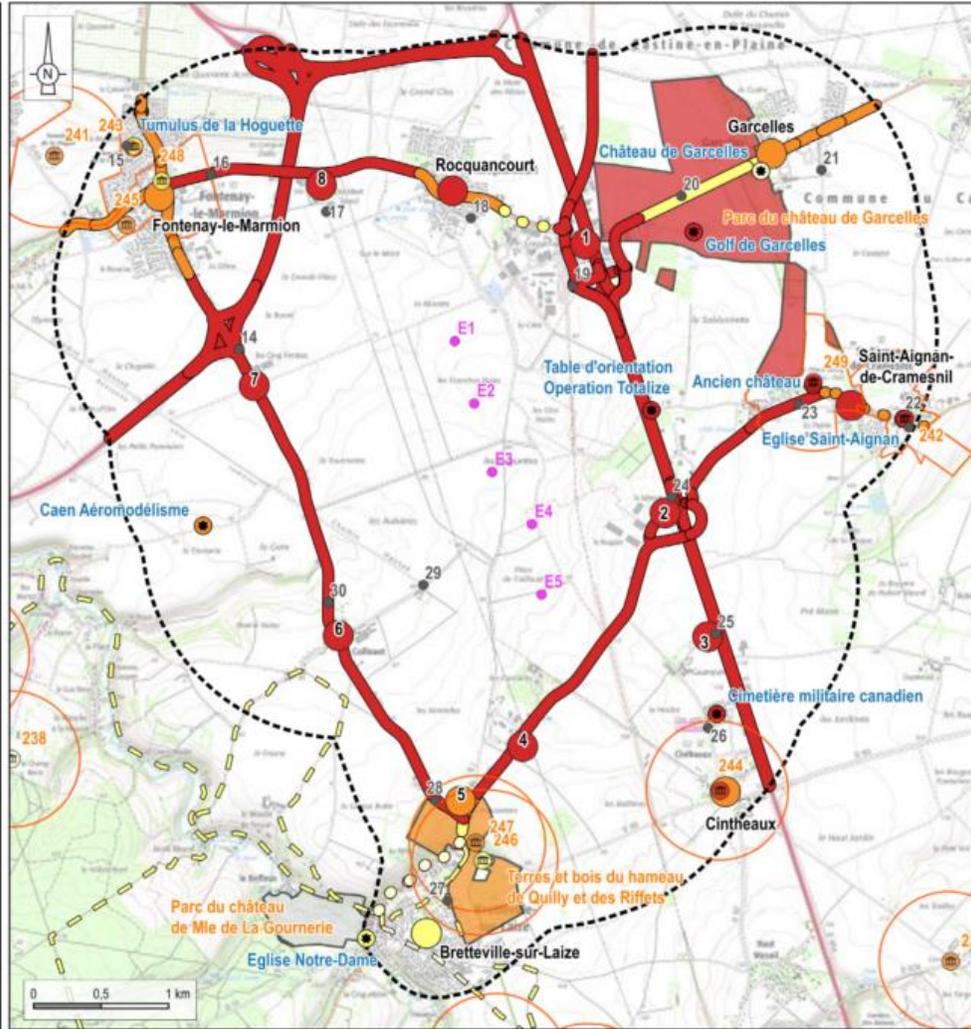
Synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude immédiate et photomontages



Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN



→ Des sensibilités qui augmentent avec la proximité

Volet biodiversité : Synthèse des enjeux

- **Autres groupes faunistiques**

- Des habitats à faible enjeu
- 3 espèces d'amphibiens et 1 espèce de reptile contactées ;
- 23 espèces d'insectes ont été contactées au sein de la zone d'étude, toutes considérées à enjeu faible.

→ **Enjeu global jugé faible**



Volet biodiversité : synthèse des enjeux

• Avifaune

- Site favorable à l'avifaune des milieux ouverts (Busard Saint-Martin, Busard des roseaux et Busard cendré), notamment l'ouest de la zone qui présente des attraits pour l'alimentation et la nidification ;
- L'ancienne voie ferrée constitue une zone refuge et un corridor dans un contexte d'agriculture intensive (notamment utile au Bruant jaune) ;
- Pas d'axe de migration significatif ;

→ Des enjeux modérés en tant que couloir de migration à l'échelle nationale et régionale mais important à l'échelle locale pour certaines espèces

→ Un enjeu global jugé fort.



NEOEN

Synthèse des enjeux
avifaunistiques

Légende

 Zone d'implantation
potentielle

Niveaux des enjeux

 Non évaluable

 Très faible / Nul

 Faible

 Moyen

 Assez fort

 Fort

0 300 600 m



L'enjeu associé aux laridés



Volet biodiversité : synthèse des enjeux

- Les chiroptères

- La zone d'étude est moyennement à assez bien fréquentée par les chauves-souris

- Pas de déplacements importants sur la zone d'étude, peu de corridors.

→ Peu d'enjeux, un intérêt plus fort au niveau du golf et de la carrière de Bretteville-sur-Laize

→ Un enjeu global jugé de faible à moyen.



NEOEN

Synthèse des enjeux
Chiroptères

Légende

 Zone d'implantation potentielle

Niveaux d'enjeux

 Assez fort

 Moyen

 Faible

0 300 600 m



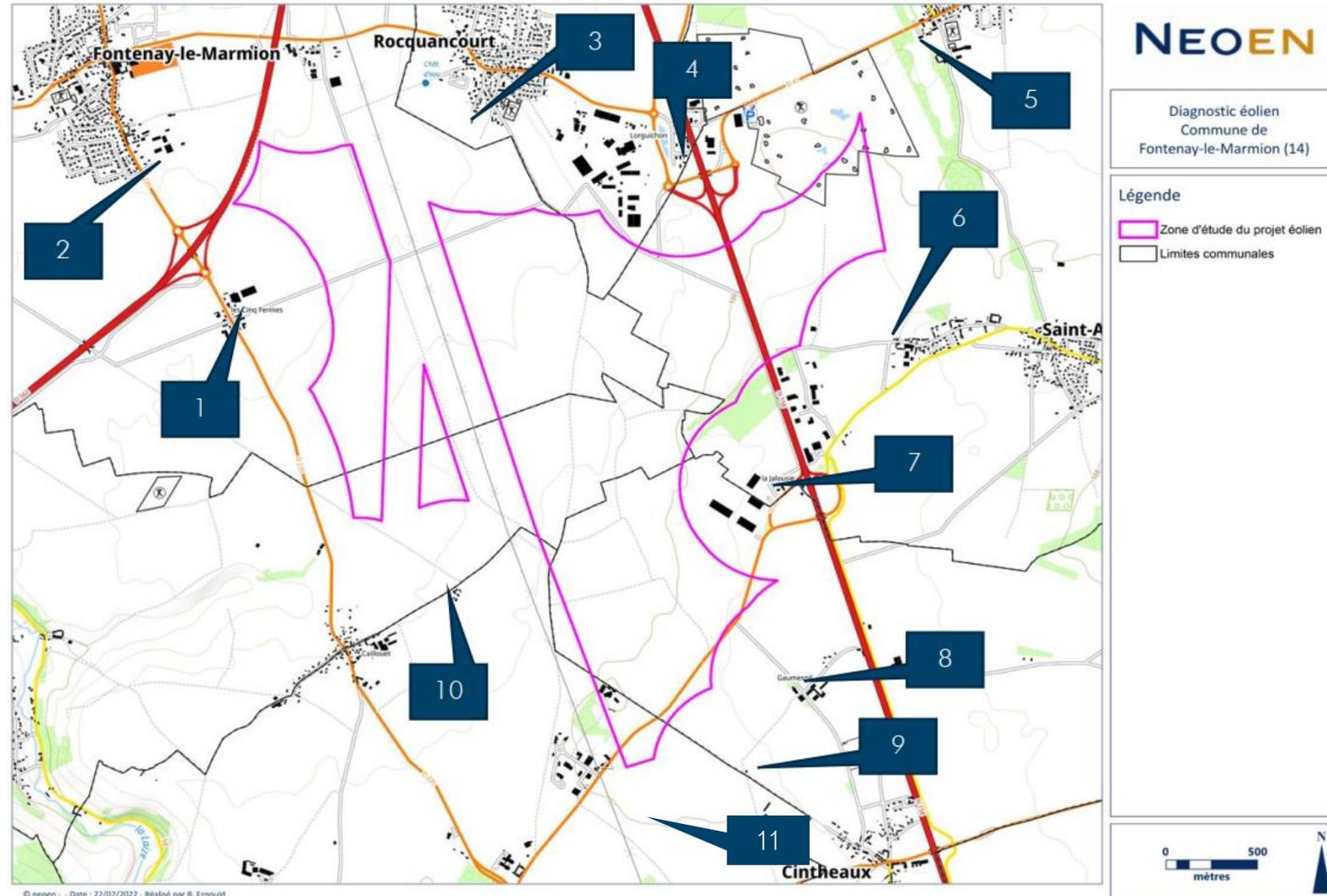
Volet acoustique : synthèse des enjeux

- Deux campagnes réalisées : périodes avec et sans feuille
- Deux types d'écoute déployés : les études longues (15 jours) et les études courtes (2h)

- Direction du vent dominante sud-ouest → Enjeu plus fort pour les habitations situées au nord-est
- L'est, le nord-est et le nord-ouest de la zone d'étude assez bruyants (Derichebourg, D562, N158)

→ Enjeu acoustique modéré

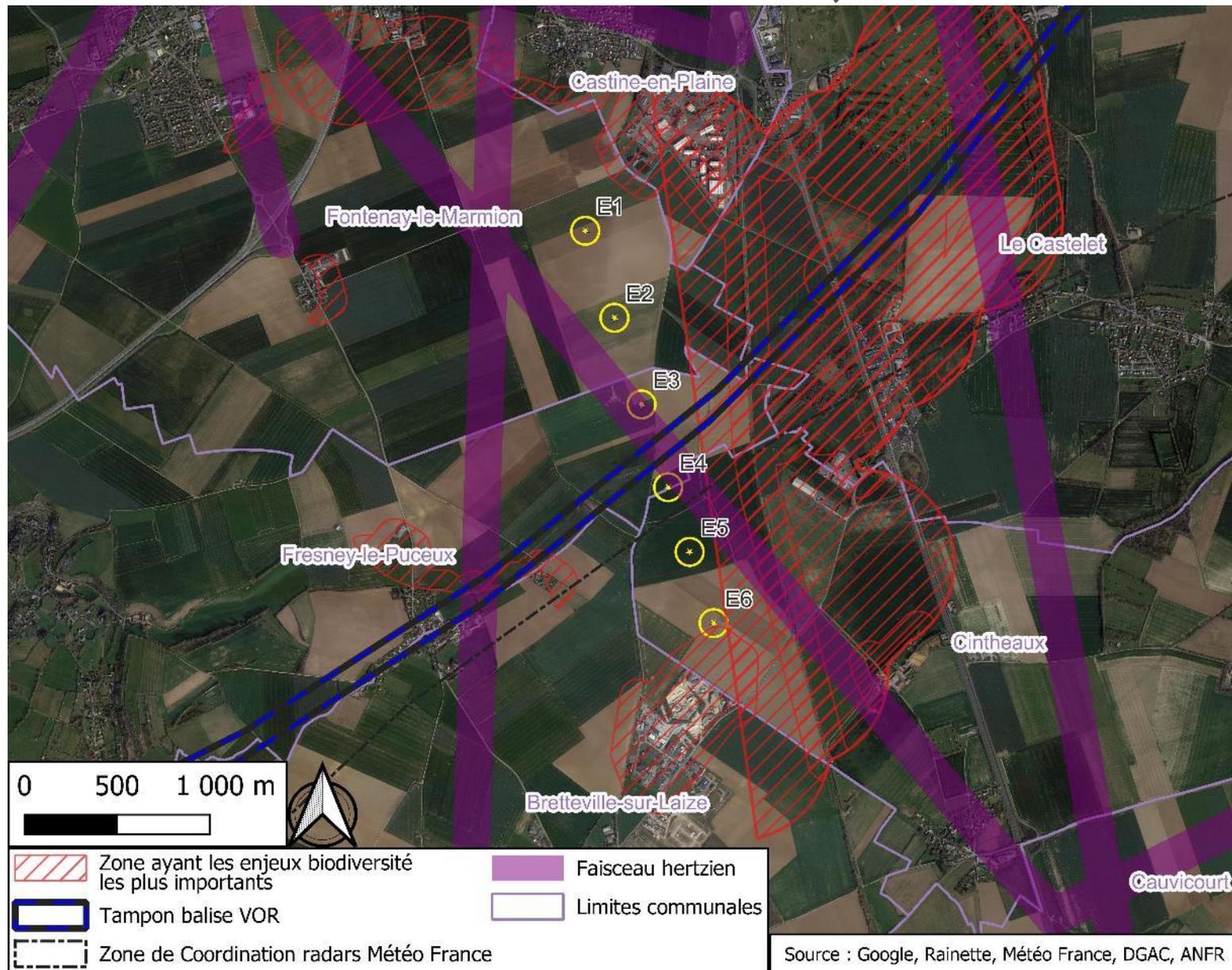
→ Un plan de bridage sera défini pour assurer le respect de la réglementation et le confort des riverains



Variantes et implantation retenue

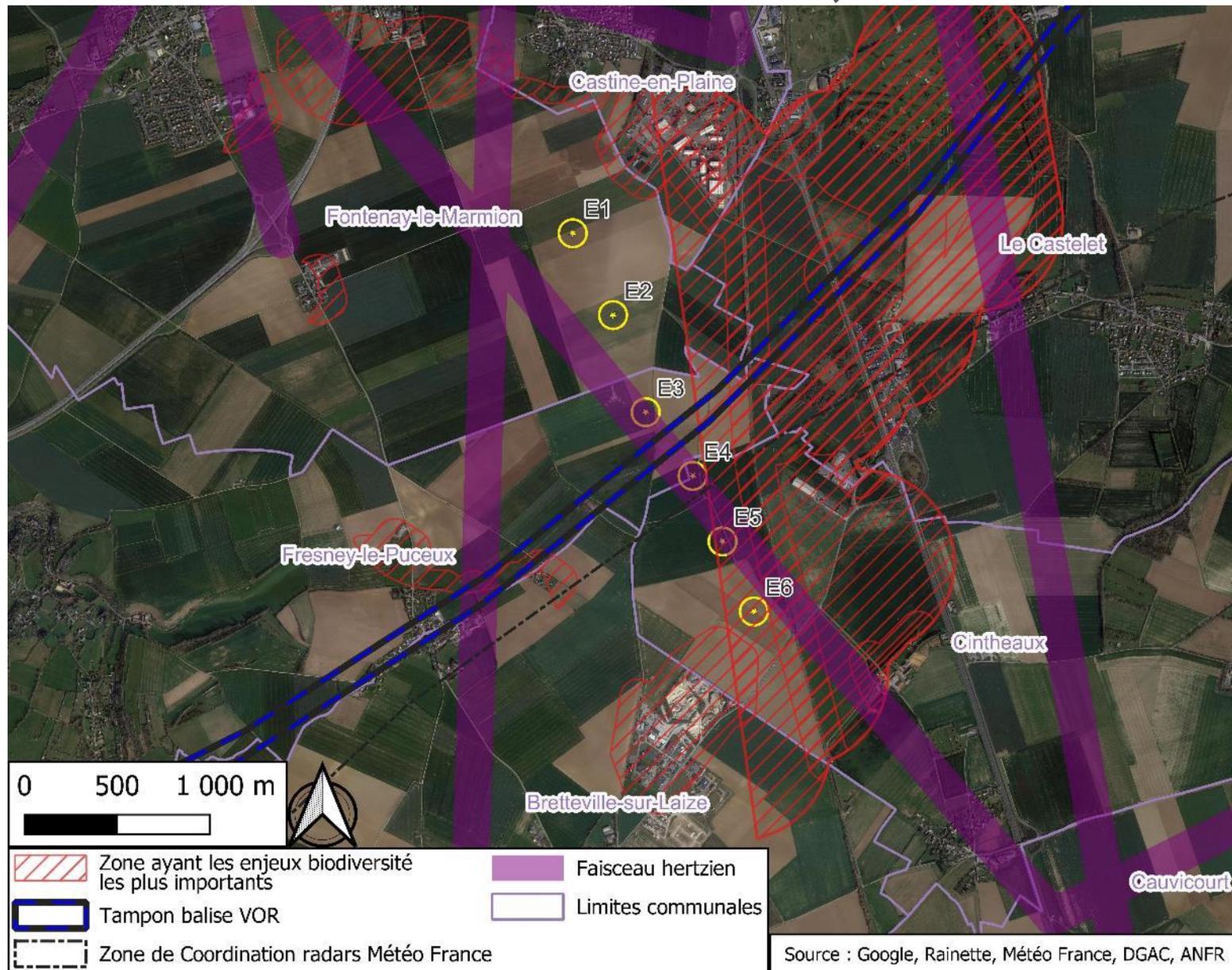
A photograph of a farm scene. In the foreground, several white cows are gathered on a dirt path, some standing and some lying down. In the background, a large white wind turbine stands prominently against a blue sky with scattered white clouds. Other smaller wind turbines are visible in the distance. The scene is set in a rural area with green fields and trees.

Variante 1 – 6 éoliennes, 180m bout de pale



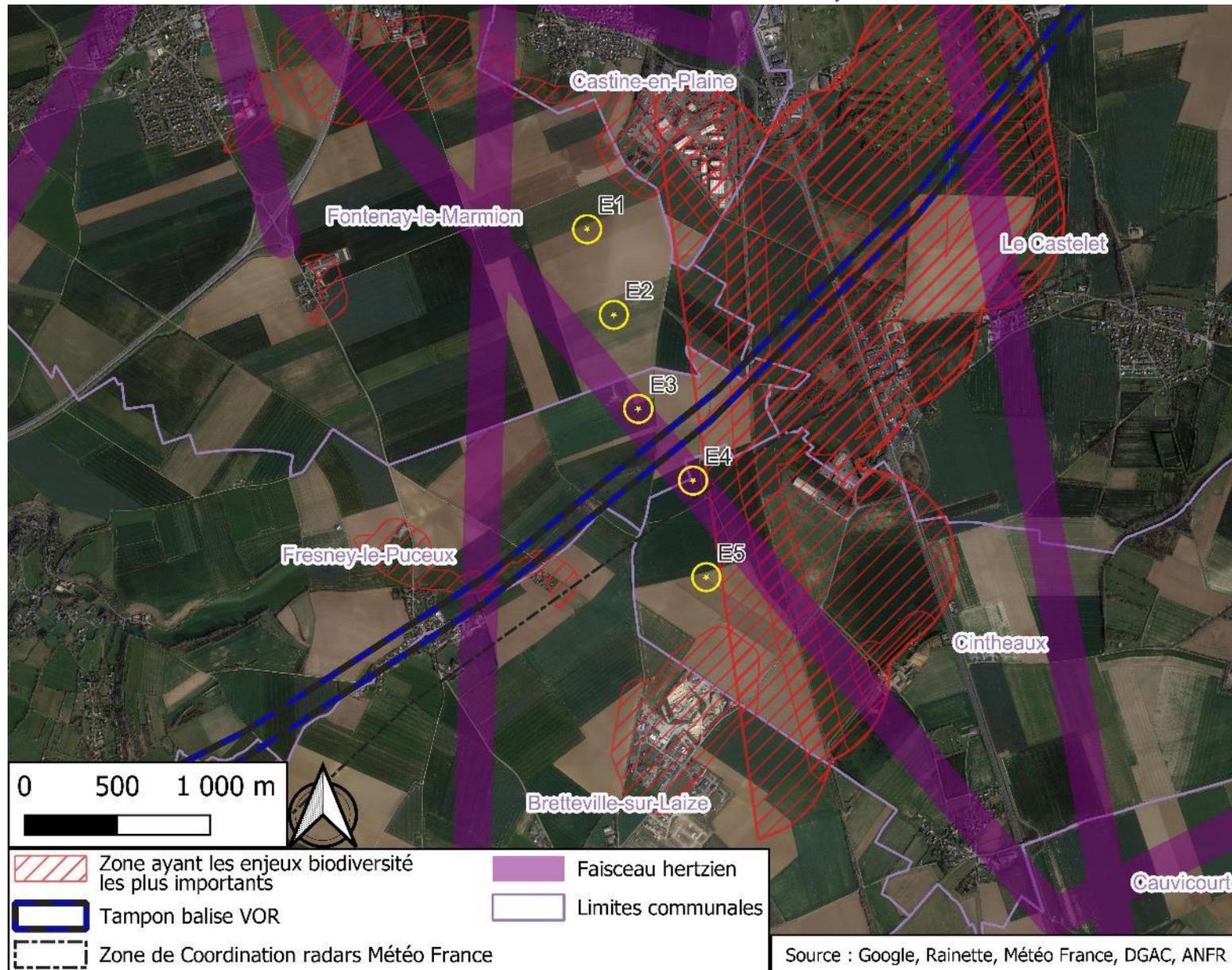
- Evitement des sensibilités les plus fortes sur la faune volante
- Motif de ligne parallèle à la ligne HT et à la 2x2 voies, implantation la plus régulière
- Une emprise sur les surfaces agricoles plus forte que les autres variantes
- Répartition des retombées fiscales similaires pour les 3 communes d'implantation
- 2 éoliens sur le faisceau hertzien FREE
- 2 éoliennes dans la zone de coordination du radar météo de Falaise
- 3 éoliennes dans le périmètre du VOR de Caen-Carpiquet

Variante 2 – 6 éoliennes, 180m bout de pale



- Impact sur le couloir de déplacement des laridés plus important
- Motif de ligne parallèle à la ligne HT et à la 2x2 voies, décalage de l'éolien E4
- Une emprise sur les surfaces agricoles plus faible
- 3 éoliens sur le faisceau hertzien FREE
- 2 éoliennes dans la zone de coordination du radar météo de Falaise
- 3 éoliennes dans le périmètre du VOR de Caen-Carpique

Variante 3 – 5 éoliennes, 180m bout de pale



Retrait d'une éolienne suite aux échanges en comité de suivi

Motif : Augmentation de la distance entre le parc et la future zone artisanale de Bretteville-sur-Laize et la limitation de la consommation de terre agricole demandé par Cintheaux

- Evitement des sensibilités les plus fortes sur la faune volante
- Motif de ligne parallèle à la ligne HT et à la 2x2 voies, décalage de l'éolien E4
- Une emprise sur les surfaces agricoles plus faible
- 2 éoliens sur le faisceau hertzien FREE
- 1 éolienne dans la zone de coordination du radar météo de Falaise
- 3 éoliennes dans le périmètre du VOR de Caen-Carpiquet

Plan de situation du projet éolien

Un coût prévisionnel global du projet de 45 millions d'euros pour un projet de 5 éoliennes de 5MW chacune

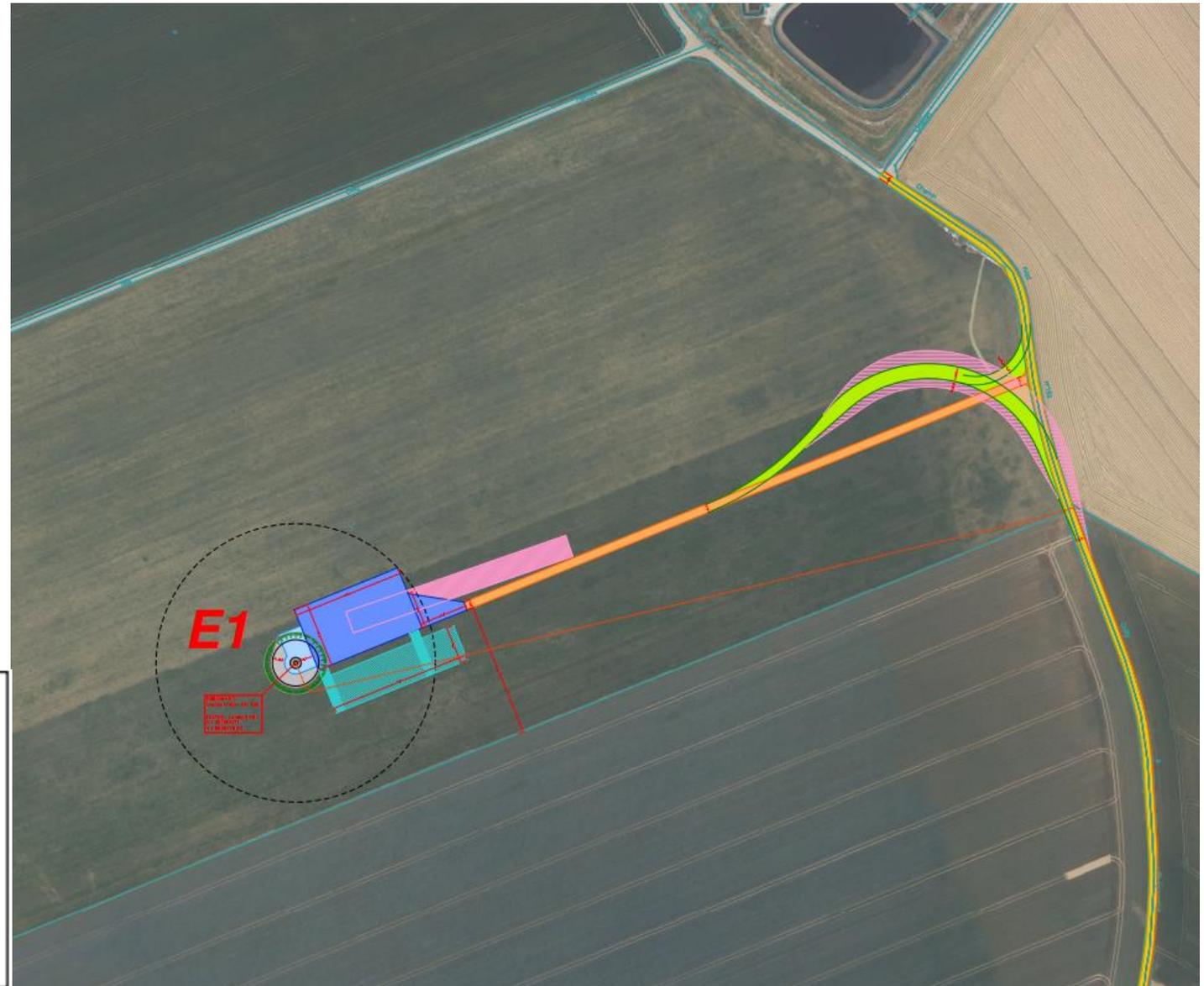
- Utilisation des chemins déjà existant au maximum : 3 593 ml contre 535 ml de chemin créés
- E3, E4 et E5 et les deux postes de livraison se trouvent en bordure de parcelle agricole
- La position de E1 et E2 a été discuté avec l'exploitant agricole pour réduire au maximum la contrainte générée (2 fois l'espacement nécessaire au pulvérisateur)

Consommation de surfaces	Construction	Exploitation	Après démantèlement
Eoliennes et fondations	400 m ²	400 m ²	0 m ²
Plateformes des éoliennes	12 000 m ²	12 000 m ²	0 m ²
Aires de stockage	7 600 m ²	0 m ²	0 m ²
Voies d'accès créées permanentes	2 408 m ²	2 408 m ²	0 m ²
Voies d'accès créées temporaires	3 492 m ²	0 m ²	0 m ²
Raccordement électrique	1 432 m ²	0 m ²	0 m ²
Postes de livraison et leurs plateformes	390 m ²	390 m ²	0 m ²
TOTAL	27 722 m²	15 198 m²	0 m²

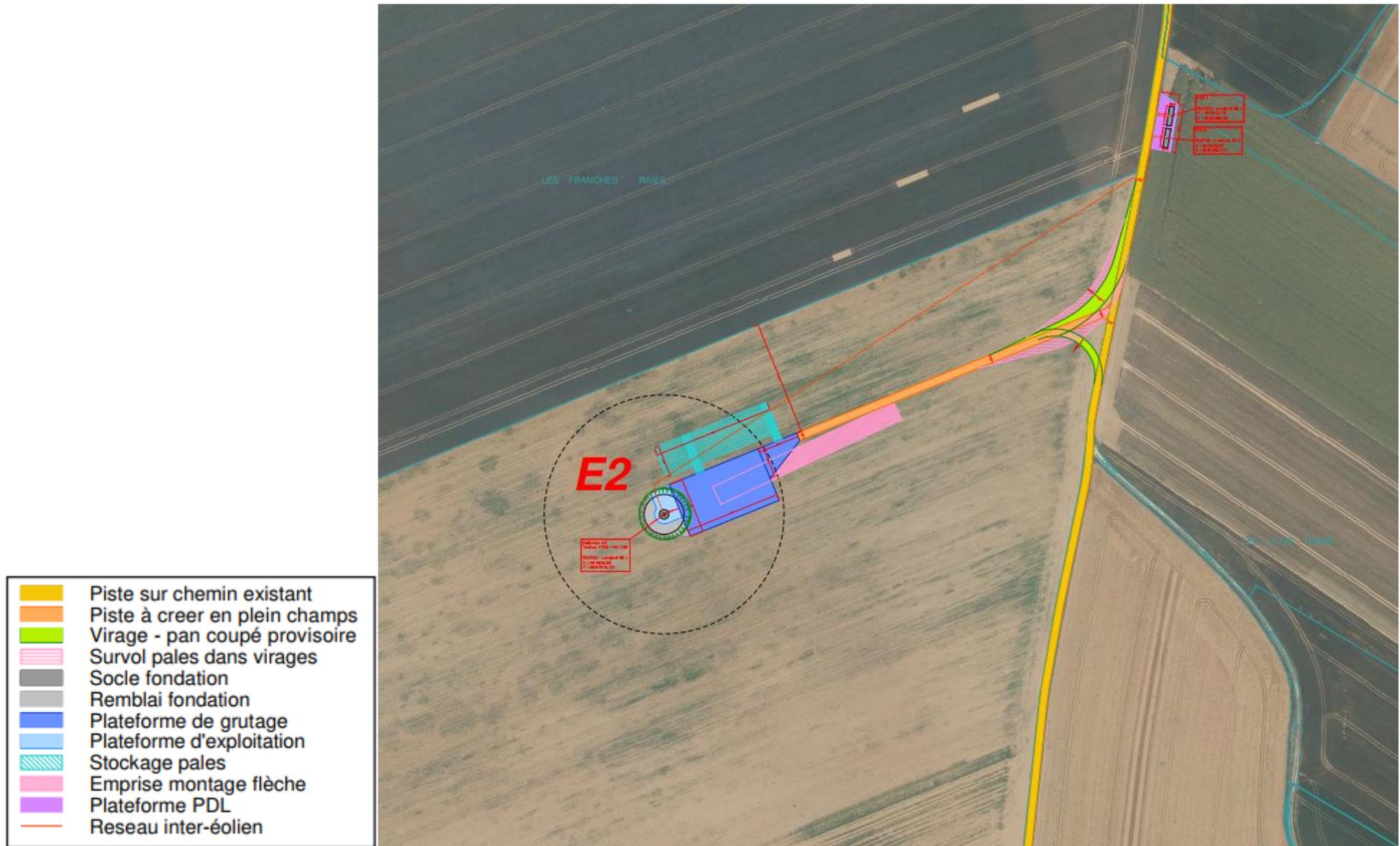


Zoom sur E1

	Piste sur chemin existant
	Piste à créer en plein champs
	Virage - pan coupé provisoire
	Survol pales dans virages
	Socle fondation
	Remblai fondation
	Plateforme de grutage
	Plateforme d'exploitation
	Stockage pales
	Emprise montage flèche
	Plateforme PDL
	Reseau inter-éolien

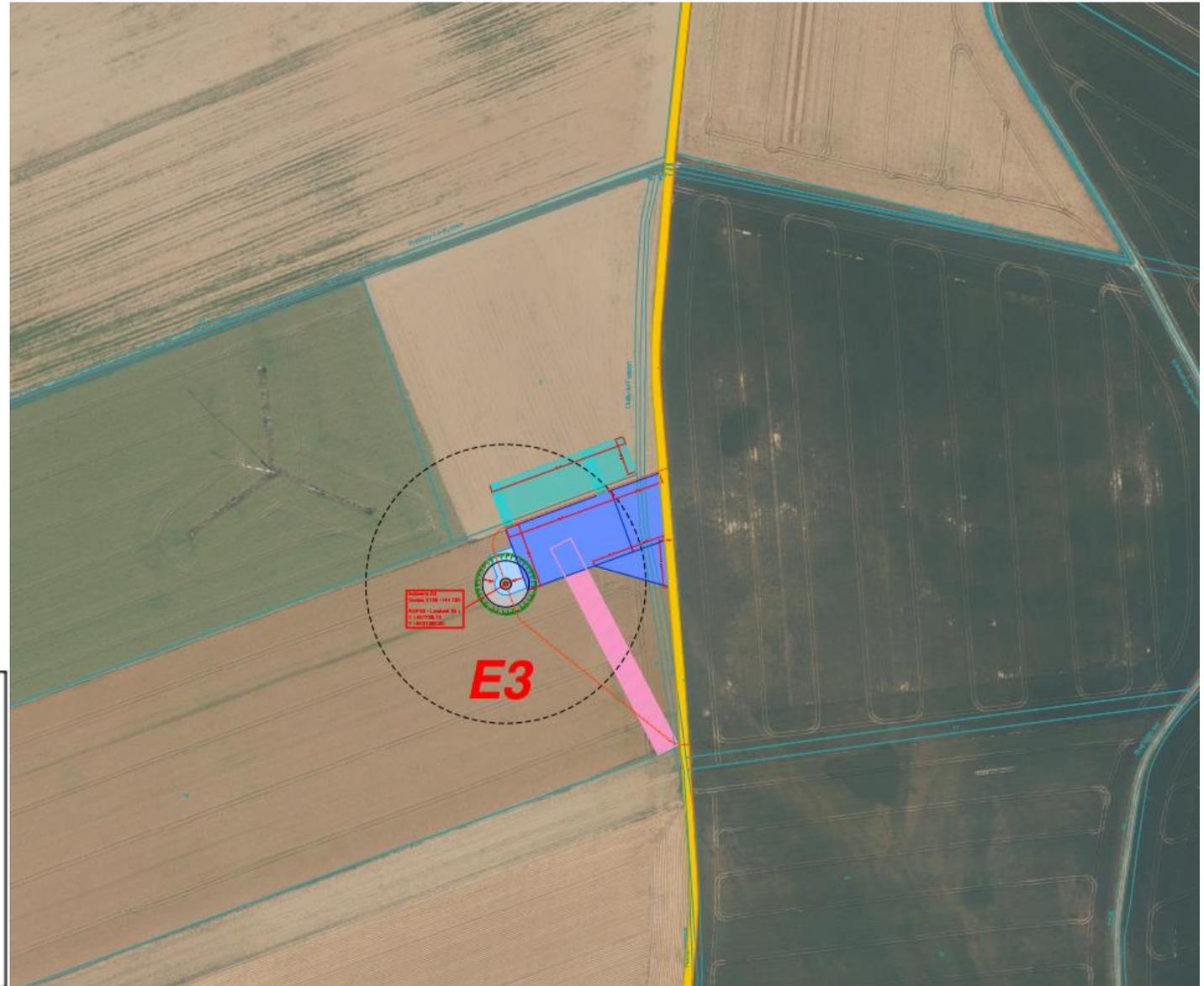


Zoom sur E2



Zoom sur E3

	Piste sur chemin existant
	Piste à créer en plein champs
	Virage - pan coupé provisoire
	Survol pales dans virages
	Socle fondation
	Remblai fondation
	Plateforme de grutage
	Plateforme d'exploitation
	Stockage pales
	Emprise montage flèche
	Plateforme PDL
	Reseau inter-éolien



Zoom sur E4

	Piste sur chemin existant
	Piste à créer en plein champs
	Virage - pan coupé provisoire
	Survol pales dans virages
	Socle fondation
	Remblai fondation
	Plateforme de grutage
	Plateforme d'exploitation
	Stockage pales
	Emprise montage flèche
	Plateforme PDL
	Reseau inter-éolien

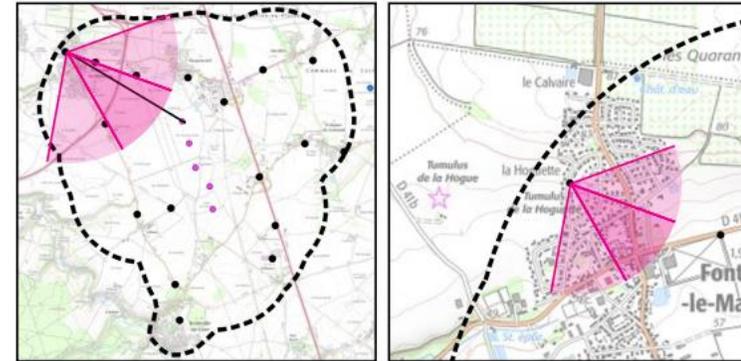


Zoom sur E5

	Piste sur chemin existant
	Piste à créer en plein champs
	Virage - pan coupé provisoire
	Survol pales dans virages
	Socle fondation
	Remblai fondation
	Plateforme de grutage
	Plateforme d'exploitation
	Stockage pales
	Emprise montage flèche
	Plateforme PDL
	Reseau inter-éolien



Prise de vue depuis la rue du Tumulus à Fontenay-le-Marmion



Localisation dans l'AEE et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

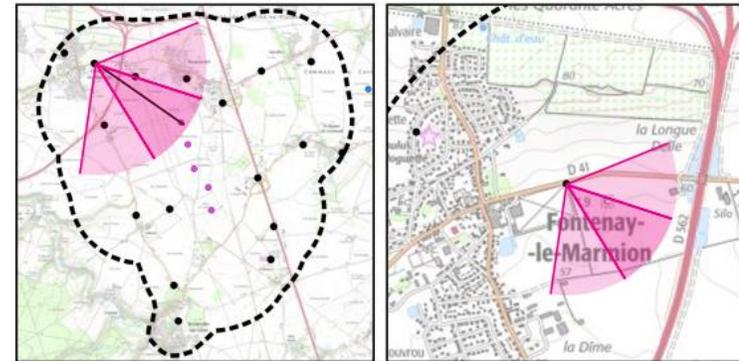
Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D41 en sortie est de Fontenay-le-Marmion



Localisation dans l'AEE et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial

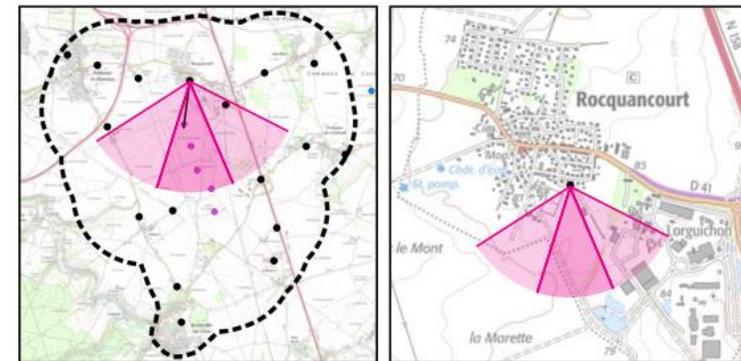


Etat projeté



Prise de vue depuis la rue du stade à Rocquancourt

Etat initial



Localisation dans l'AEE et trait de coupe

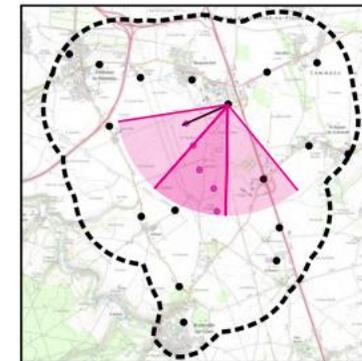
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté

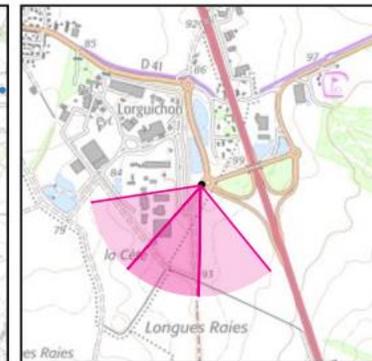


Prise de vue depuis la bretelle d'accès à la N158 au sud de Lorguichon

Etat initial



Localisation dans l'AEE et trait de coupe

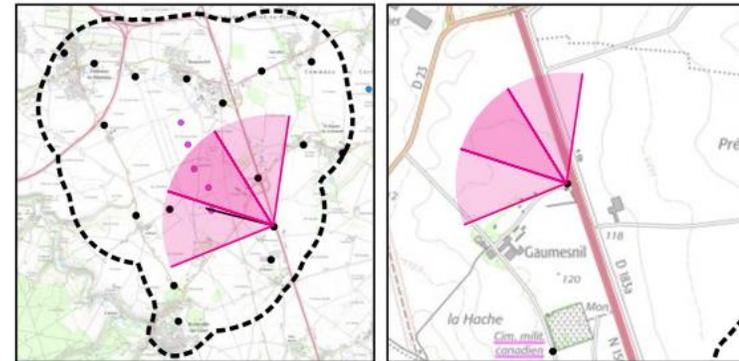


Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté



Prise de vue depuis les abords de la N158 à Gaumesnil



Localisation dans l'AEE et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le cimetière militaire canadien



Localisation dans l'AEE et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

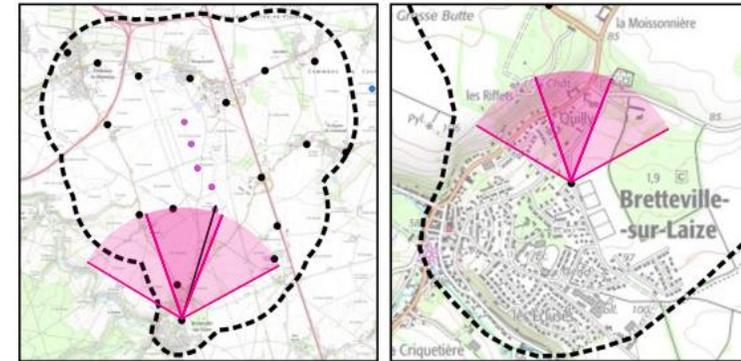
Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la rue des pommiers à Bretteville-sur-Laize



Localisation dans l'AEE et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

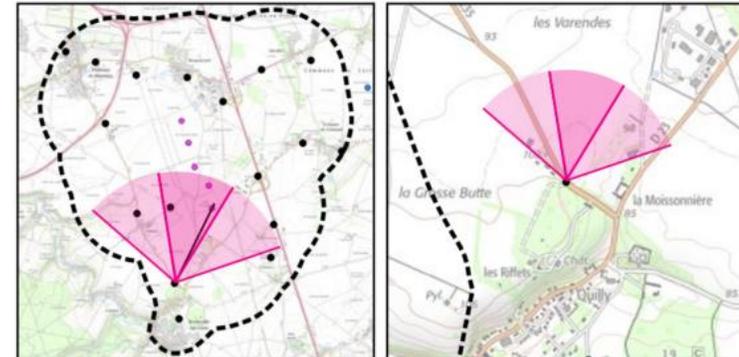
Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D235 à l'ouest de la Moissonnière



Localisation dans l'AEE et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D562 au nord-est de Fresney-le-Puceux



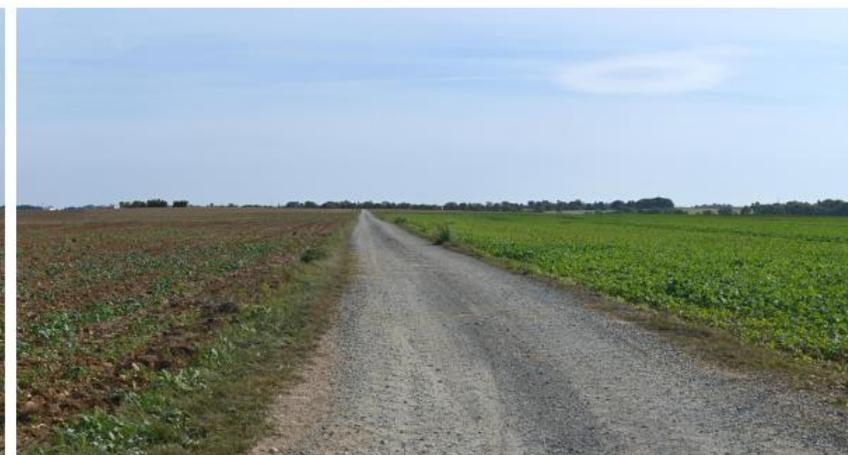
Localisation dans l'AEE et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

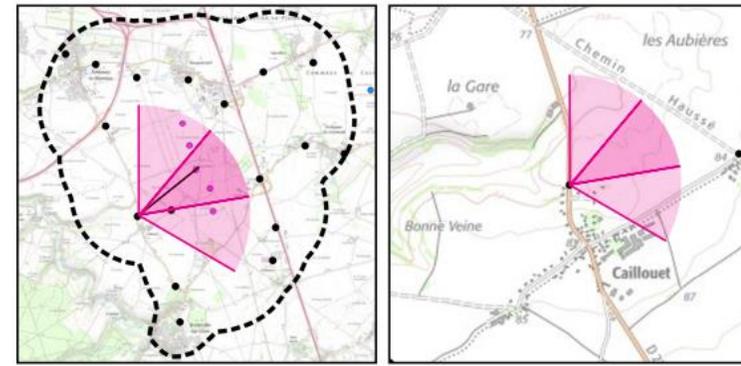
Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D235 au nord de Caillouet



Localisation dans l'AAE et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Mesures Eviter – Réduire – Compenser : paysage

MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION, DE COMPENSATION ET D'ACCOMPAGNEMENT							
Numéro	Impact potentiel identifié	Type	Impact résiduel	Description	Coût	Calendrier	Responsable
Mesure 1	Emprise visuelle du projet potentiellement très importante dans plusieurs directions	Evitement	Emprise visuelle nord / sud importante	Pas d'implantation d'éolienne dans les secteurs est et ouest de la ZIP	Compris dans la conception du projet	Phase de conception	Maître d'ouvrage
Mesure 2	Impact important du projet éolien sur les lieux de vie les plus proches	Evitement	Impact important sur plusieurs hameaux et bourgs, malgré l'éloignement	Respect d'une distance d'éloignement minimal de 750 m vis-à-vis des habitations (supérieure à la distance réglementaire minimale de 500 m)	Compris dans la conception du projet	Phase de conception	Maître d'ouvrage
Mesure 3	Lecture brouillée du projet par la superposition de plusieurs lignes d'éoliennes ; incohérence avec les structures paysagères	Evitement	Décalage de E4 générant des écartements irréguliers et des effets de superposition visuelle.	Choix d'une implantation en une seule ligne d'éoliennes en cohérence avec les structures paysagères	Compris dans la conception du projet	Phase de conception	Maître d'ouvrage
Mesure E1	Modification visuelle (couleur, texture) et artificialisation du site par l'installation de locaux préfabriqués.	Réduction	Faible	Mise en place d'un d'un bardage vertical en bois sur les postes de livraison.	12 000 €	Phase de construction et pour toute la durée de l'exploitation	Maître d'ouvrage
Mesure E2	Le projet éolien a un impact fort depuis certains lieux de vie proches.	Réduction	Modéré à Fort	Plantation de végétation dans les jardins des riverains les plus impactés par le projet.	Enveloppe globale de 25 000 €	Phase de construction et pour toute la durée de l'exploitation	Maître d'ouvrage

Les mesures d'évitement et de réduction permettent d'aboutir à des impacts résiduels compris entre faible et modéré/fort selon l'intérêt des riverains pour l'installation de haies



→ Un suivi d'efficacité à destination de la bourse aux haies sera mis en place pour vérifier la bonne reprise des végétaux et leur remplacement si nécessaire, ainsi qu'un suivi de leur croissance.

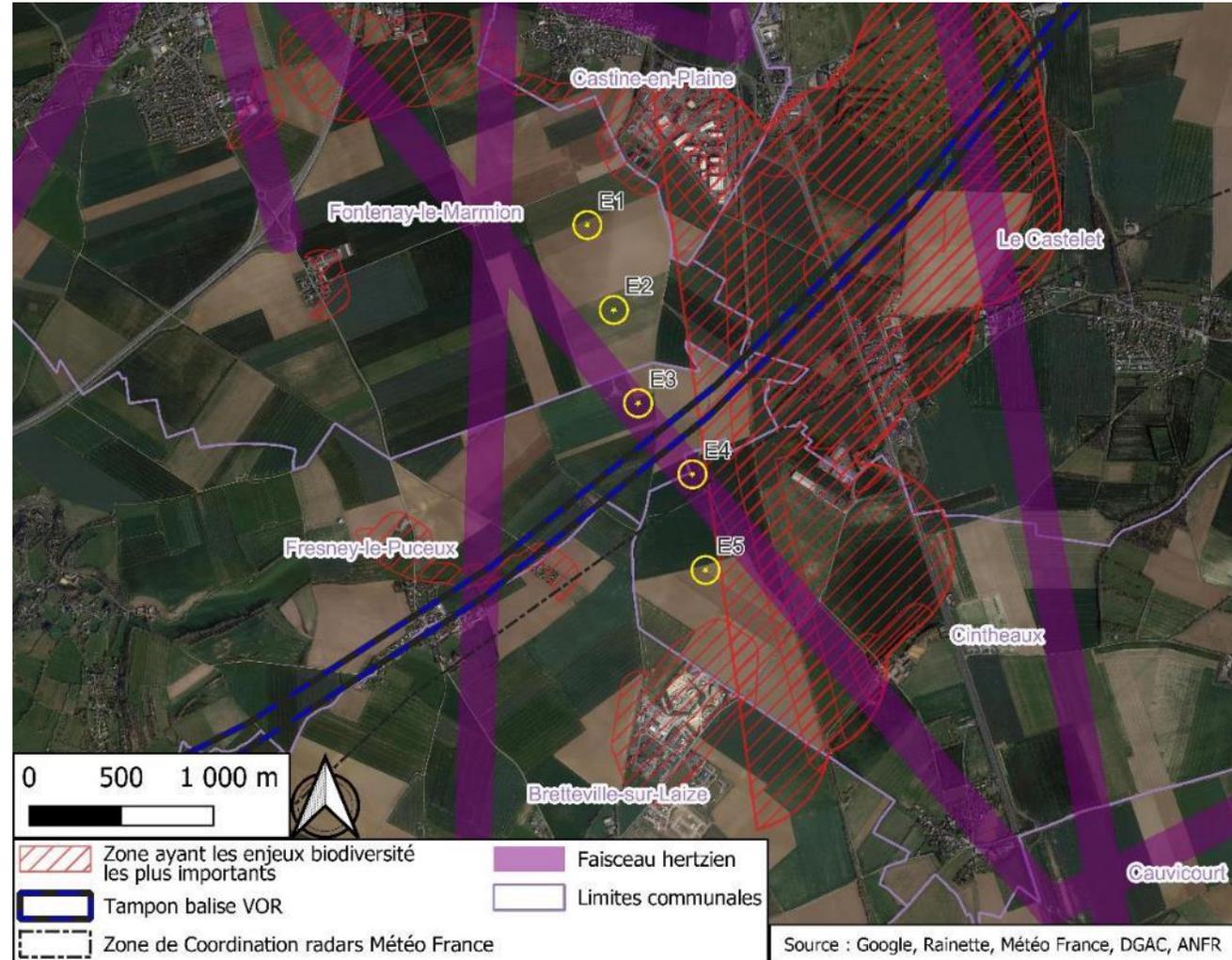
Mesures Eviter – Réduire – Compenser : biodiversité

Numéro de la mesure	Code THEMA	Type de mesure	Phases du projet			
			Avant travaux	Travaux	Exploitation	Démantèlement
Mesure d'évitement						
E1	E1.1a	Evitement des habitats à enjeux (ancienne voie ferrée)			x	
E2	E1.1a	Evitement des populations connues d'espèces protégées (Laridés)			x	
E3	E1.1c	Redéfinition des caractéristiques du projet	x			
Mesures de réduction						
R1	R3.1a	Respect du calendrier de sensibilité des espèces		x		x
R2	R3.1b	Adaptation des horaires de travaux		x		x
R3	R1.1a	Limitation / adaptation de l'emprise travaux		x		x
R4	R2.1a	Adaptation des modalités de circulation des engins de chantier		x		x
R5	R2.1k	Dispositif de limitation des nuisances lumineuses envers la faune		x		x
R6	R2.1f	Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes		x		x
R7	R2.1r	Remise en état du site		x		x
R8	R2.2c	Réduction de l'attractivité des plateformes pour l'avifaune et les chiroptères			x	
R9	R2.2c	Eviter l'installation des chiroptères au niveau des nacelles			x	
R10	R2.2d	Arrêt préventif des éoliennes en fonction de l'activité chiroptérologique			x	
R11	R2.2d	Arrêt préventif des éoliennes en fonction de l'activité des Laridés			x	
R12	R2.2d	Arrêt conditionnel à la nidification de Busards			x	
R13	R2.2d	Mise en place de conventions agricoles			x	
Mesures d'accompagnement						
A1	A4.1a	Conventionnement avec une association naturaliste			x	
Mesures de suivis						
S1	/	Suivi écologique des travaux de construction et de démantèlement par un écologue		x		x
S2	/	Suivi de la mortalité de l'avifaune et des chiroptères			x	
S3	/	Suivi de l'activité chiroptérologique			x	
S4	/	Suivi de l'activité de l'avifaune			x	

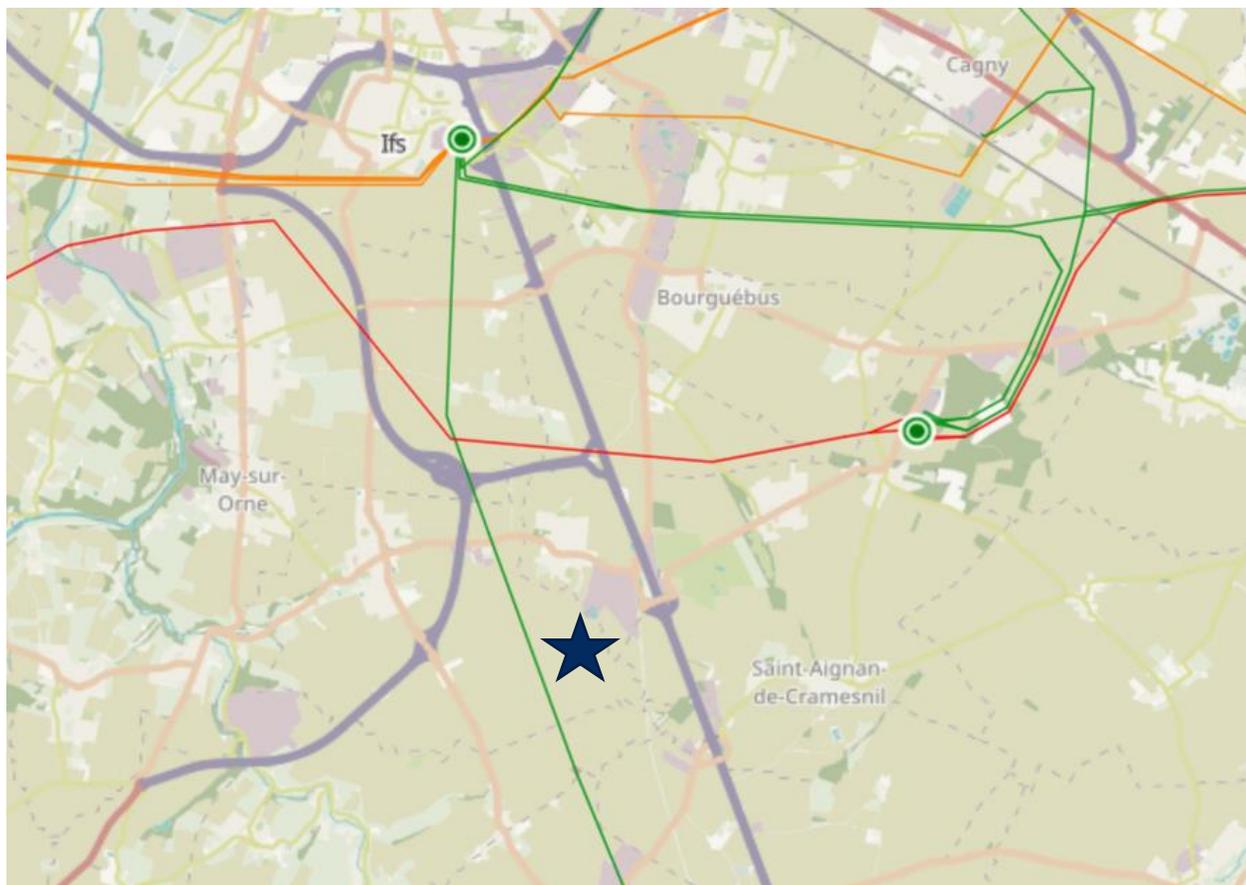
L'application de la démarche ERC permet de passer d'impact brut allant de faible à fort à des impacts résiduels compris entre très faible à faible

Mesures Eviter – Réduire – Compenser : contraintes techniques

- **Balise VOR** : Remplacement de la balise actuelle par une balise plus performante et compatible avec l'installation d'éolienne dans ce périmètre
- **Radar Météo France** : Discussion avec Météo France pour la mise en place d'un radar de compensation
- **Réseau Hertzien** : Déviation du faisceau hertzien FREE pour maintenir la qualité du signal



Raccordement du projet au réseau électrique



Deux options de raccordement :

1. Mise en place à venir d'une sous-station privée par Neoen au poste de source TOURBE, situé sur la commune de Bellengreville.

Soit un raccordement d'environ 5km.

2. Le raccordement au poste source LA DRONNIERE, situé sur la commune d'Ifs. Le poste nécessitera une augmentation de sa capacité.

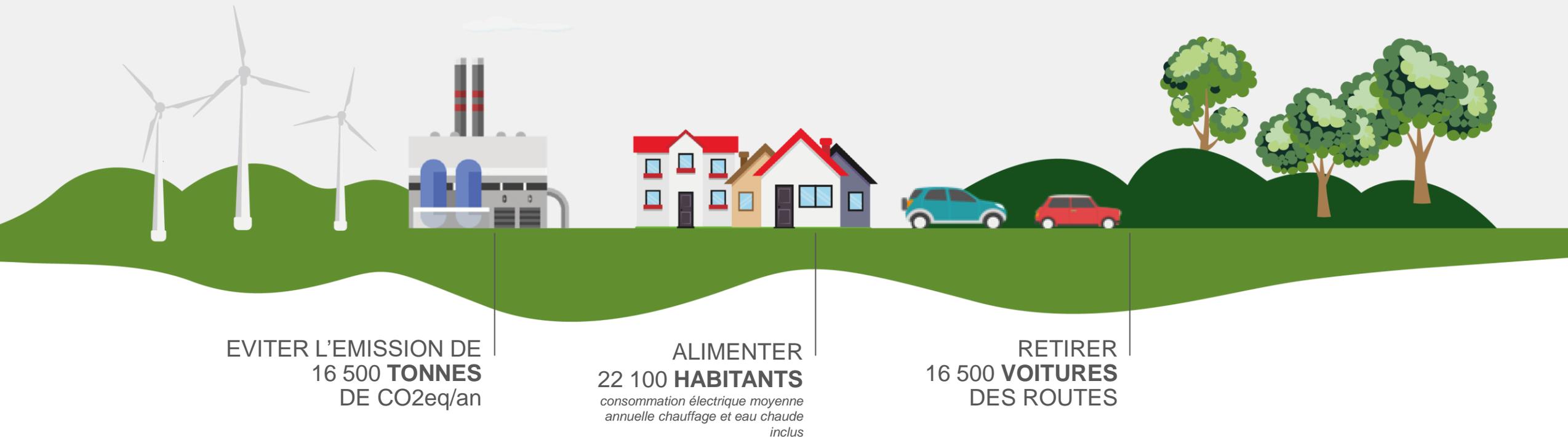
Soit un raccordement d'environ 8km.

An aerial photograph capturing the construction of a wind turbine during the golden hour of sunset. A tall, white tower stands prominently in the foreground, with a yellow lattice crane extending from its top. The crane is lifting a large, white nacelle into place. In the background, a series of rolling hills are dotted with several completed wind turbines, their silhouettes softened by the warm, low light. The sky transitions from a pale blue at the top to a vibrant orange and yellow near the horizon. The overall scene conveys a sense of progress and sustainable energy development in a rural landscape.

Bénéfices et retombées locales

Bénéfices environnementaux estimés

5 éoliennes de 5 MW assurent la production d'environ **55 GWh** par an, ce qui équivaut à :



Le projet participera à la réduction des émissions de CO₂ du territoire et à l'atteinte des objectifs de décarbonation des communautés de communes, avec au moins 40% de l'objectif éolien de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et avec au moins 11,4% de l'objectif ENR de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande

Estimation des retombées fiscales du projet

Retombées fiscales estimées pour les collectivités

	Pour 5 éoliennes de 5 MW
Commune de Fontenay-le-Marmion	20 400 € / an
Commune de Fresney-le-Puceux	9 400 € / an
Commune de Cintheaux	18 800 € / an
Communauté de communes Cingal-Suisse Normande	66 100 € / an
Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon	43 900 € / an
Département du Calvados	61 200 € / an

Détail des retombées fiscales

- Taxe Foncière (TF)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Estimations basées sur le modèle fiscal 2022 des communes de Fontenay-le-Marmion, Fresney-le-Puceux et Cintheaux et des communautés de communes de Cingal-Suisse Normande et de Vallées de l'Orne et de l'Odon, et sur la Loi de finances 2023

Les estimations présentées dans le tableau ci-dessus ne sont données qu'à titre strictement informatif car elles dépendent d'hypothèses technico-économiques et ne prennent pas en compte les éventuelles évolutions de la Loi de finances et de la réglementation fiscale.



La concertation avec le territoire

La construction d'une démarche d'information et de concertation adaptée

Depuis 2022 → **reprise de dialogue avec le territoire.**

Un premier constat issu d'une analyse du contexte : la nécessité d'intégrer deux communes voisines au dialogue local.

→ **Deux engagements** pris par Neoen à la suite des échanges avec les communes rencontrées au printemps 2023.

**Décalage du dépôt
prévu initialement
fin décembre 2023**



Fin 2024

Objectifs : Permettre le dialogue local et laisser un temps suffisant pour les actions d'information et de concertation

Mettre en place des moyens de partage de la valeur à destination des collectivités et des habitants.

Dans des modalités à définir en concertation lors des différents temps d'échange

La mise en place du cadre de la discussion

Création de deux instances de dialogue spécialement créées pour suivre l'avancée du projet



Le comité de suivi

Composé des maires et adjoints des cinq communes, des VP des deux communautés de communes et de l'association APSCE



Le comité consultatif éolien

*Composé de 2 à 5 riverains par communes + associations locales
→ Sélectionnés en concertation avec les élus lors du comité de suivi et dans le fichier contact suite au questionnaire*



+ De l'information régulière

- 2 lettres d'information
- + 1 questionnaire de perception à destination des riverains des cinq communes



+ Une plateforme d'information

→ Régulièrement actualisée avec notamment la diffusion des comptes-rendus de chaque réunion

www.eolienplainesudcaen-concertation.fr

Le comité de suivi : contenu des échanges

→ 4 comités de suivi pour suivre les étapes clés du développement du projet



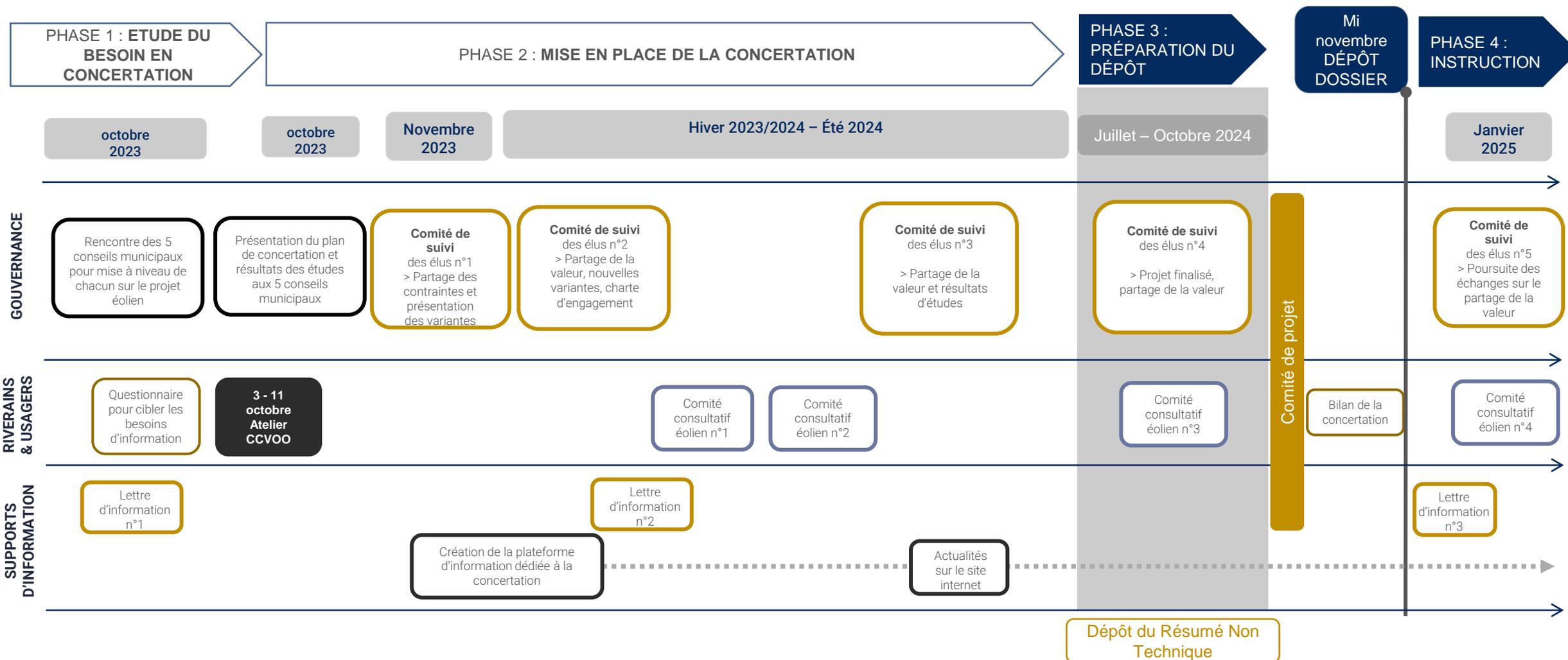
Le comité de consultatif : contenu des échanges

Finalité : aboutir à la création d'une charte d'engagements



Une concertation en parallèle du développement du projet

PLAN D'ACTION – CALENDRIER depuis l'automne 2023





Merci pour votre attention

Baptiste ERNOULD

Chef de projet

22 rue Bayard, 75008 Paris

T. 07 64 45 79 10

baptiste.ernould@neoen.com

Vallée aux Grillons, Bouy-sur-Orvin et Trainel, Aube

NEOEN

ARGENTINE AUSTRALIE CROATIE ÉQUATEUR FINLANDE FRANCE IRLANDE ITALIE JAMAÏQUE MEXIQUE MOZAMBIQUE PORTUGAL SALVADOR SUÈDE USA ZAMBIE